

**L'impact économique des
dépenses touristiques des
visiteurs au Nouveau-Brunswick
(2008)**

Mai 2010

L'importance du tourisme dans l'économie néo-brunswickoise

Le tourisme est une activité cruciale pour les industries de la culture, du patrimoine, des arts, des loisirs et du divertissement du Nouveau-Brunswick. Il contribue aussi grandement à ses industries des services, notamment celles du transport et du voyage, de l'hébergement et de la restauration.

Toutes ces industries sont liées au secteur touristique. En 2008, on estime à 34 500 le nombre de personnes qui travaillaient dans les 3300 entreprises néo-brunswickoises de ce secteur¹.

Toujours en 2008, les visites au Nouveau-Brunswick (résidents et touristes) ont suscité des dépenses touristiques estimées à 989 millions de dollars (hébergement, restaurants, magasinage, transport et activités de tourisme). Les dépenses touristiques des visiteurs de l'extérieur de la province sont estimées à 508 millions de dollars pour 2008². Pour la même année de référence, l'impact global de ces dépenses touristiques sur le PIB provincial est estimé à 765 millions de dollars, ou 3 % du PIB provincial (Tableau 1). Cette part estimée du PIB provincial attribuable au tourisme rejoint la part combinée de 3 % que représentent l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche dans l'économie néo-brunswickoise.

Pour 2008, cette activité économique a permis de soutenir environ 21 400 emplois équivalents temps plein (ETP) dans le secteur du tourisme, dont approximativement 11 000 sont considérés comme incrémentiels et attribuables au tourisme au Nouveau-Brunswick³. Dans la province, les emplois soutenus vont même au-delà du secteur du tourisme, puisque la demande touristique doit nécessairement être comblée par les industries provinciales de vente au détail et de fabrication.

Les dépenses touristiques profitent aussi au gouvernement provincial et aux administrations municipales du Nouveau-Brunswick par l'entremise de recettes fiscales estimées à 107 millions et 17,2 millions, respectivement, en 2008⁴. Un contexte qui favorise des investissements additionnels dans les installations culturelles et récréatives profitant aux résidents du Nouveau-Brunswick, d'une part, et qui procure des fonds incrémentiels pour soutenir l'éducation, les soins de santé et autres programmes essentiels, d'autre part.

¹ Source : Conseil canadien des ressources humaines en tourisme et Registre des entreprises de Statistique Canada (juin 2008). Ce registre comprend toutes les entreprises actives au Canada dans les 29 groupes industriels faisant partie du Compte satellite du tourisme du Canada, ayant des comptes d'impôt des sociétés (T2) et de TPS et des revenus bruts annuels supérieurs à 30 000 \$.

² Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages des résidents du Canada 2008 et Enquête sur les voyages internationaux 2008

³ Source : ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick

⁴ Source : ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick

Mesure économique du tourisme	2007	2008
Dépenses touristiques totales ⁵	969 000 000 \$	989 000 000 \$
Dépenses des non-résidents ⁵	522 000 000 \$	508 000 000 \$
PIB – tourisme ⁶	791 000 000 \$	765 000 000 \$
% du PIB provincial ⁶	3 %	3 %
Emploi		
Total des entreprises du secteur du tourisme ⁷	3 440	3 300
Total des emplois du secteur du tourisme ⁸	34 500	34 500
ETP soutenus par le tourisme ⁶	22 932	21 400
Recettes fiscales		
Fédéral ⁶	173 000 000 \$	169 000 000 \$
Provincial ⁶	110 000 000 \$	107 000 000 \$
Municipal ⁶	17 600 000 \$	17 200 000 \$

Tableau 1 : Emplois et mesures économiques du secteur du tourisme
Source : Statistique Canada, Conseil canadien des ressources humaines en tourisme, ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick

⁵ Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages des résidents du Canada 2008 et Enquête sur les voyages internationaux 2008

⁶ Source : ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick

⁷ Source : Registre des entreprises de Statistique Canada (juin 2008)

⁸ Source : Conseil canadien des ressources humaines en tourisme

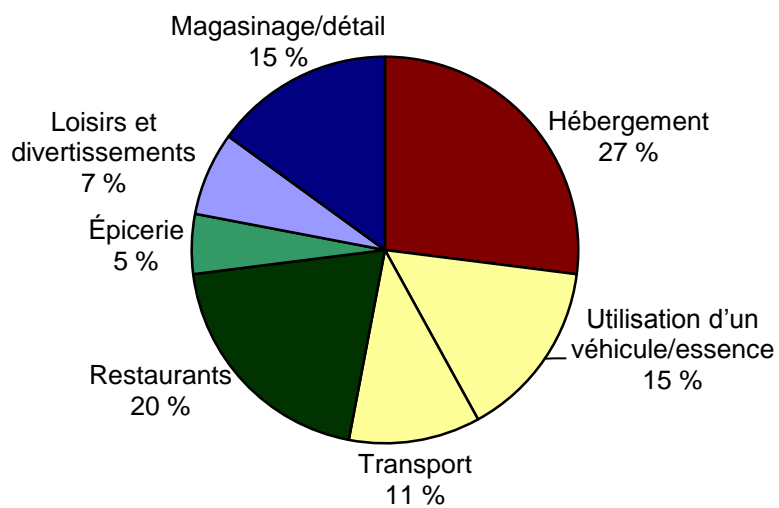


Figure 1 : Dépenses touristiques (par catégorie) faites en 2008 au Nouveau-Brunswick par les non-résidents lors d'une visite d'une nuit ou plus
 Source : ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick

Introduction

Tourisme et Parcs Nouveau-Brunswick a chargé Econometric Research Limited d'analyser, de façon indépendante, l'importance et l'impact du secteur du tourisme dans l'économie de la province, en se concentrant particulièrement sur l'apport de l'industrie

- au produit intérieur brut (PIB),
- à l'emploi provincial,
- à l'assiette fiscale,
- à la diversification de l'économie.

Bien que le présent rapport ait pour but de quantifier les retombées économiques du tourisme, il ne faut pas oublier que les indicateurs d'impacts économiques mesurent l'importance de l'industrie pour la province du seul point de vue économique. Les effets sur la diversification de l'économie, l'apport des différentes cultures, la rétention de la population active dans la province et la mise en évidence de sa beauté et de son hospitalité sont des aspects importants auxquels il est impossible d'accorder une valeur monétaire.

Il est montré que les avantages quantitatifs du tourisme au Nouveau-Brunswick sont importants mais pas particulièrement considérables. En général, ils se manifestent par un certain nombre de canaux.

- En premier lieu, par l'augmentation directe de l'activité commerciale qu'entraînent les dépenses des touristes en matière d'hébergement, de nourriture, de transport, de divertissements et d'achats dans le commerce.
- En deuxième lieu, de façon indirecte, par l'activité des entreprises qui fournissent des produits et services aux installations et établissements touristiques, lesquels, en retour, soutiennent leurs fournisseurs en répondant aux exigences de leurs visiteurs.
- En troisième lieu, par les dépenses salariales des employés des installations et entreprises directement et indirectement touchés par leur exploitation et par les visiteurs.

Analyse d'impact économique et méthodologie

Le dollar que dépense un touriste au Nouveau-Brunswick circule et recircule dans l'économie, multipliant les effets des dépenses initiales sur l'ensemble de l'activité économique. Ce processus, qu'on appelle « **effet multiplicateur** » sur l'économie fonctionne sur plusieurs plans :

- En règle générale, on fait référence aux dépenses initiales des touristes, entre autres l'hébergement et la nourriture, comme étant des frais d'exploitation directs; leurs effets sont appelés « **effets (directs) initiaux** ».
- Les achats subséquents (matériel et services) que font les fournisseurs pour soutenir les dépenses initiales et dérivées sont appelés les « **effets indirects** ».
- Quant aux « **effets induits** », ils se manifestent quand les travailleurs des secteurs stimulés par les dépenses initiales et indirectes dépensent leurs revenus additionnels pour des services et des biens de consommation.

Voici quelques termes et définitions qui faciliteront la compréhension des résultats de l'analyse de l'impact économique :

Dépenses initiales – Ce sont les dépenses faites directement par les touristes résidents et non résidents et celles qui stimulent les résultats.

Valeur ajoutée (produit intérieur brut) : Le résultat net produit par les dépenses initiales dans la province. Généralement, il correspond à la somme des salaires, des loyers, des intérêts et des profits plus les taxes d'affaires indirectes et l'amortissement moins les subventions.

Emploi : Le total des années-personnes (emplois équivalents temps plein) générées par une entreprise donnée et ses activités.

Taxes : Le système d'impact génère un nombre considérable de taxes (impôt sur le revenu, taxe de vente harmonisée, taxe sur l'alcool et le tabac, etc.), chacune étant reliée à l'ordre de gouvernement qui la perçoit. Par exemple, le gouvernement fédéral perçoit sa part de la taxe de vente harmonisée (TVH), le gouvernement provincial perçoit sa part de l'impôt sur le revenu des particuliers et l'administration municipale perçoit l'impôt foncier et la taxe d'affaires.

Importations : Les biens et services que les fournisseurs ont achetés à l'extérieur de la province pour soutenir les dépenses des visiteurs. Il s'agit essentiellement de fuites économiques.

Multiplicateurs : Les mesures sommaires représentant la division du total des effets (directs, indirects et induits) par les dépenses initiales. Par exemple, le multiplicateur de revenu associé aux dépenses touristiques des non-résidents se calcule en divisant l'effet du revenu total (valeur ajoutée) par les dépenses touristiques initiales. Le multiplicateur d'emploi est la seule exception, en ce sens qu'il faut diviser l'emploi total par l'emploi direct pour préserver les unités communes.

Si l'économie fonctionne dans des conditions de plein emploi, les dépenses supplémentaires sont susceptibles de donner des prix et des salaires plus élevés tandis que les travailleurs supplémentaires attirés par le contexte sont issus d'autres emplois. Pour pouvoir affirmer que les années-personnes associées aux dépenses d'activités représentent des emplois supplémentaires ou différentiels, l'économie doit fonctionner dans des conditions de capacité excédentaire, alors qu'on constate un certain niveau de chômage et un ralentissement dans les secteurs critiques et qu'il n'existe aucun engorgement apparent ailleurs dans le contexte économique. Puisque ce sont précisément ces conditions qui prévalaient dans les zones étudiées, nous pouvons affirmer que les impacts économiques de la présente étude sont des impacts différentiels.

Les économistes qui définissent les mesures d'impact ont une tendance générale et fâcheuse, disons-le, d'écarter du revers de la main les préoccupations au sujet des utilisations alternatives de fonds ou au sujet des effets négatifs (de substitution) associés à l'éviction des autres dépenses. C'est pourquoi les données d'entrée utilisées dans la présente étude ont fait l'objet d'une différenciation spécifique entre les dépenses des résidents, typiquement considérées comme « de l'argent en recirculation », et celles des non-résidents, typiquement considérées comme de « l'argent frais », ou dépenses différentielles. Cette distinction est probablement trop poussée, puisqu'une partie des dépenses des résidents pourrait facilement être considérée comme des dépenses différentielles, tandis qu'une autre partie pourrait être considérée comme des dépenses de substitution des importations. Ce qui veut dire que certaines dépenses auraient pu être faites par les résidents en visite à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

L'analyse d'impact économique est un outil mathématique utile permettant de quantifier les modèles et les degrés d'interdépendance entre les secteurs et les activités. Elle repose sur deux principes fondamentaux :

- En premier lieu, sans égard à la valeur inhérente des activités primaires (p. ex., les activités récréatives ou le tourisme), dans la mesure où les activités nécessitent l'utilisation de ressources rares, elles engendrent des conséquences économiques mesurables et comparables.
- En deuxième lieu, les impacts économiques ne sont que partiellement établis en évaluant les dépenses directes. L'économie étant un univers complexe d'activités interdépendantes et interactives, il y a des effets indirects et induits importants associés à ces dépenses directes. Invariablement, la majorité des effets indirects et induits sont plus importants que les effets directs.

Le modèle d'impact économique

Le modèle utilisé pour la présente étude est une application particulière du plus récent modèle de retombées économiques de la demande touristique au Nouveau-Brunswick (Demand Economic Impact Model for New Brunswick – DEIM: New Brunswick) élaboré par Econometric Research Limited pour le compte de Tourisme et Parcs Nouveau-Brunswick. Le DEIM est un modèle unique qui témoigne de l'impact économique des dépenses touristiques à l'échelle provinciale. Il est basé sur une nouvelle technologie qui intègre l'analyse intrant-extrant et la théorie de localisation. Il fait partie d'une famille de systèmes DEIM qui ont déjà été appliqués à des études sur l'impact économique du tourisme menées dans l'Île-du-Prince-Édouard, dans l'Alberta (à Banff et à Canmore) et dans d'autres provinces, notamment en Ontario, à Niagara Falls, et dans le cadre de nombreux autres projets touristiques en Alberta, en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec.

Ce modèle utilise un vaste ensemble de bases de données économiques et techniques régulièrement publiées par Statistique Canada. Sous forme de synthèse, on retrouve notamment les tableaux intrants-extrants interprovinciaux, l'emploi par secteur, les différents types d'impôt et l'ordre de gouvernement percepteur.

Les résultats

En 2008, un grand nombre de touristes non résidents ont visité le Nouveau-Brunswick. Ils venaient de nombreux endroits à l'extérieur de la province; leurs séjours étaient tantôt courts, tantôt longs; ils ont dépensé différemment, mais essentiellement pour de la nourriture et des boissons, l'hébergement, des souvenirs et le transport. Les dépenses brutes totales des touristes dans la province (résidents et non résidents) ont dépassé les 915,5 millions dans la province, une baisse de 2,1 % par rapport à 2007⁹. Les dépenses des résidents ont augmenté pour ce qui est des séjours d'une journée et d'une nuitée. Les dépenses des autres Canadiens n'ont varié que légèrement. Les dépenses des touristes américains ont connu une baisse marquée, de près de 40 % par rapport à 2007. Les dépenses des visiteurs étrangers ont aussi diminué de plus de 27 %. Ces déclin reflètent sans contredit la récession économique aux États-Unis et le contexte économique mondial qui en a résulté en 2008.

Ces dépenses ne peuvent pas toutes être légitimement considérées comme étant nouvelles ou différentielles. Une valeur supplémentaire moindre, quoique substantielle, est associée aux touristes non résidents qui, en 2007, représentaient 488 millions de dollars de ces dépenses, mais seulement 434 millions en 2008.

⁹ Il est important de préciser que ces analyses comprennent seulement les dépenses touristiques pour lesquelles des estimations détaillées de dépenses par catégorie sont disponibles. Les dépenses d'une journée faites par des visiteurs internationaux en sont exclues et les dépenses touristiques des résidents américains prises en considération en sont considérablement réduites.

Les tableaux 3 et 4 montrent les résultats de l'impact. Dans le présent document, nous ne ferons que résumer les résultats. Voici donc quelques explications sur la méthode de présentation. D'abord, nous présentons l'impact économique des dépenses touristiques organisées par origine et par séjour pour ce qui est des mesures d'impact standard. Nous associons les impacts économiques différentiels à ceux découlant des dépenses des touristes non résidents, lesquelles peuvent être considérées légitimement comme de l'argent frais au Nouveau-Brunswick. Les dépenses des touristes résidents sont quant à elles considérées comme de l'argent en recirculation. Cela est dû au principe général selon lequel les résidents qui décident de dépenser leur argent dans le secteur du tourisme provincial peuvent avoir changé l'endroit où ils dépensent, mais pas l'origine de leur revenu disponible. Toutefois, ce n'est pas nécessairement vrai, car ces touristes résidents pourraient avoir décidé de voyager à l'extérieur du Nouveau-Brunswick ou utilisé leurs économies pour effectuer leur voyage.

En 2008, les dépenses touristiques totales dans la province ont soutenu un total de 21 394 années-personnes (équivalents temps plein) d'emploi, ce qui représente un déclin de 1538 années-personnes, soit environ 6,7 % (tableaux 1 et 2 et figures 1 et 2). Sur ce total, plus de 11 100 années-personnes peuvent être considérées comme des emplois différentiels. Ces emplois sont stimulés par un volume élevé de ventes provinciales qui ont totalisé plus de 1,8 milliard de dollars. Le revenu net total (valeur ajoutée) associé à ces impacts est estimé à environ 765 millions, dont 381 millions peuvent être considérés comme différentiels. Le revenu net provincial engendré par les dépenses touristiques a connu un déclin d'environ 3,3 % en 2008 par rapport à 2007.

Les salaires engendrés par les dépenses touristiques totales tournent autour de 497 millions de dollars. Le salaire direct moyen réel soutenu par l'industrie du tourisme est de 20 203 \$, tandis que le salaire réel total dépasse 23 207 \$. On peut en déduire que, si les salaires directs dans l'industrie sont relativement bas, les effets indirects et induits soutiennent des salaires plus élevés; il se peut que ce soit dû au fait que les effets indirects ont tendance à inclure des emplois mieux rémunérés, par exemple comptables, consultants et avocats. Fait intéressant, les salaires réels directs et totaux en tourisme étaient tous deux plus élevés en 2008 qu'en 2007 (un écart de 2,2 %), reflétant le taux d'inflation dominant.

Les gouvernements et les administrations municipales ont récupéré des recettes fiscales substantielles. Le fédéral se taille la part du lion, avec des profits supérieurs à 169 millions. La part provinciale est estimée à environ 107 millions et la part municipale, à plus de 17,1 millions. Ces recettes fiscales sont légèrement plus faibles que les niveaux obtenus en 2007.

Un peu plus du tiers des ventes totales associées aux dépenses touristiques au Nouveau-Brunswick sont importées de l'extérieur de la province (33,5 %). Les importations dans les autres provinces équivalent à 57 % des importations étrangères, ce qui est nettement plus élevé que les 33,2 % de 2007.

Les touristes qui ont visité le Nouveau-Brunswick venaient de diverses destinations et avaient des habitudes différentes en matière de voyage et de dépenses. Il est donc naturel que leurs impacts soient différents. Le tableau 1 différencie les impacts selon l'origine des visiteurs. Il n'est pas étonnant de constater que les dépenses les plus élevées sont faites par les visiteurs non résidents. Autre fait pertinent, les touristes résidents ont des multiplicateurs de revenu relativement plus bas, mais des multiplicateurs d'emploi plus élevés relativement à leurs dépenses en 2008. En réalité, sur des dépenses d'un million, celles des touristes américains soutiennent le plus l'emploi, soit 26,5 années-personnes, tandis que les dépenses des touristes résidents représentent 22,4 années-personnes.

Figure 1
Comparaison des impacts économiques selon les dépenses des visiteurs

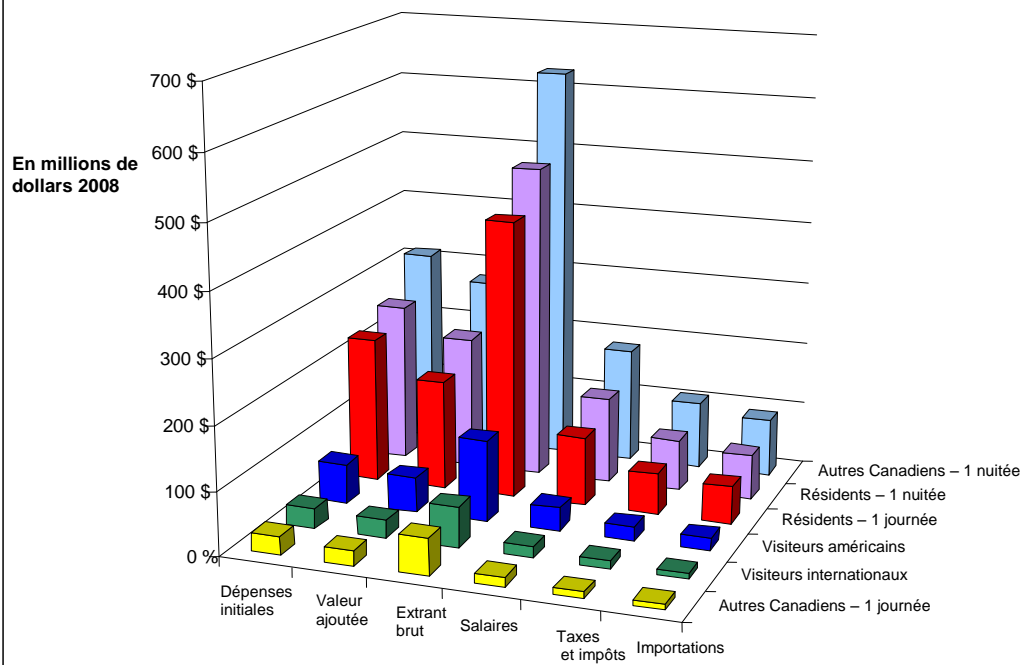


Tableau 1
Comparaison des impacts économiques selon les dépenses des visiteurs
(en milliers de dollars 2008)

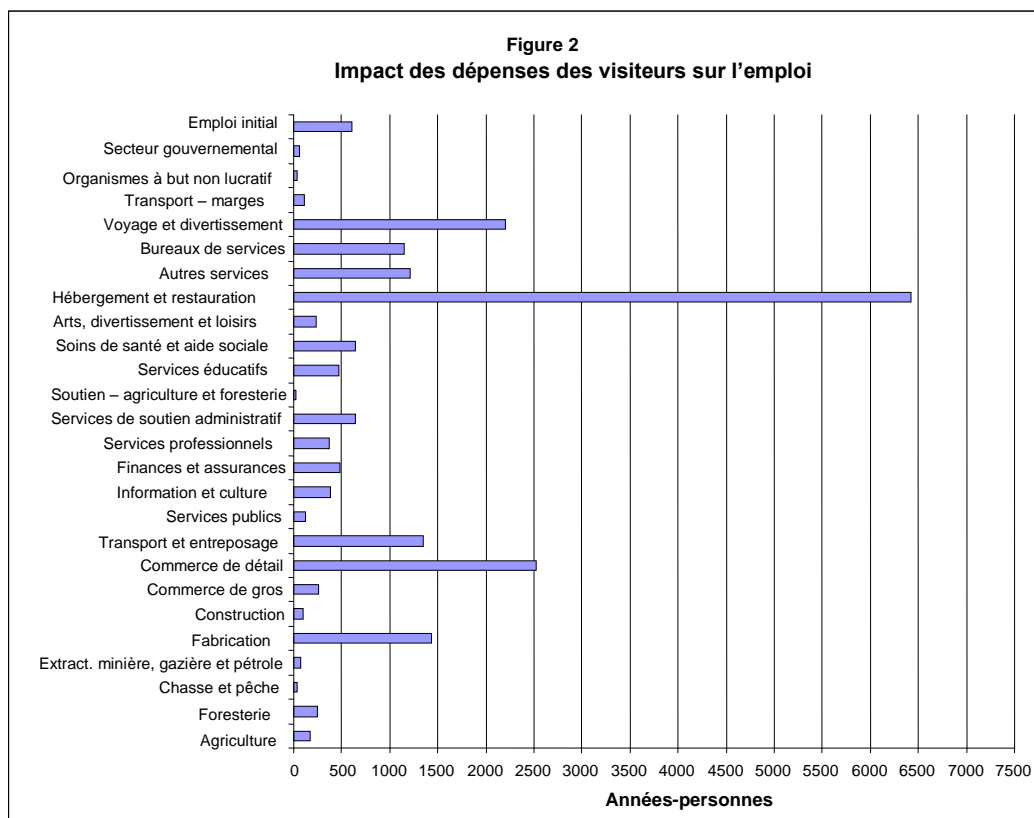
	Résidents		Autres Canadiens		Visiteurs américains	Visiteurs internat.	Total
	1 journée	1 nuitée	1 journée	1 nuitée			
Dépense initiale	229 779 \$	251 423 \$	29 885 \$	310 870 \$	62 454 \$	31 103 \$	915 514 \$
À valeur ajoutée							
Direct	73 442 \$	89 168 \$	10 242 \$	115 176 \$	22 306 \$	11 637 \$	321 971 \$
Indirect et induit	100 502 \$	121 100 \$	13 619 \$	158 044 \$	32 977 \$	16 529 \$	442 771 \$
Total	173 944 \$	210 268 \$	23 861 \$	273 220 \$	55 283 \$	28 166 \$	764 742 \$
Multiplicateur	0,76	0,84	0,80	0,88	0,89	0,91	0,84
Extrants bruts							
Direct	229 779 \$	251 423 \$	29 885 \$	310 870 \$	62 454 \$	31 103 \$	915 514 \$
Indirect et induit	209 217 \$	245 807 \$	27 886 \$	316 969 \$	65 695 \$	32 595 \$	898 169 \$
Total	438 996 \$	497 230 \$	57 771 \$	627 839 \$	128 149 \$	63 698 \$	1 813 683 \$
Multiplicateur	1,91	1,98	1,93	2,02	2,05	2,05	1,91
Salaires							
Direct	48 739 \$	63 618 \$	7 034 \$	85 159 \$	16 625 \$	8 613 \$	229 799 \$
Indirect et induit	59 784 \$	73 006 \$	8 122 \$	95 538 \$	20 132 \$	10 106 \$	266 688 \$
Total	108 523 \$	136 624 \$	15 156 \$	180 697 \$	36 757 \$	18 719 \$	496 476 \$
Emplois							
Direct	2 298	2 960	331	4 437	912	435	11 374
Indirect et induit	2 307	2 728	311	3 553	746	375	10 020
Total	4 605	5 688	642	7 990	1 657	811	21 394
Multiplicateur	2,00	1,92	1,94	1,80	1,82	1,86	1,88
Impôts							
Fédéral	37 335 \$	46 538 \$	5 196 \$	61 367 \$	12 466 \$	6 354 \$	169 256 \$
Provincial	23 645 \$	29 379 \$	3 300 \$	38 838 \$	7 873 \$	4 018 \$	107 053 \$
Municipal	3 787 \$	4 720 \$	527 \$	6 224 \$	1 264 \$	644 \$	17 166 \$
Total	64 767 \$	80 637 \$	9 023 \$	106 429 \$	21 603 \$	11 016 \$	293 475 \$
Importations							
Interprovinciales	21 980 \$	25 511 \$	2 916 \$	32 720 \$	6 670 \$	3 289 \$	93 086 \$
Étrangères	37 516 \$	44 627 \$	5 019 \$	58 222 \$	12 015 \$	5 894 \$	163 293 \$
Total	59 496 \$	70 138 \$	7 935 \$	90 942 \$	18 685 \$	9 183 \$	256 379 \$

L'impact des dépenses touristiques sur les divers secteurs économiques du Nouveau-Brunswick diffère beaucoup d'un secteur à l'autre. Fait intéressant, les différents secteurs de l'économie sont tous liés aux dépenses touristiques – probablement en raison des effets indirects ou induits si ce n'est en raison des effets directs (tableau 2 et figure 3). En fait, on doit s'attendre à ce que certains secteurs connaissent plus d'impacts que d'autres. Les résultats démontrent que les répercussions les plus notables sur le plan de l'emploi se manifestent dans le secteur de l'hébergement et de la restauration : 30 % du total des impacts en la matière. Mentionnons aussi que les secteurs du commerce de détail, de la fabrication, du tourisme et du divertissement et du transport ont des effets importants sur le plan de l'emploi. En général, toutefois, ce sont les secteurs des services qui produisent les plus gros impacts.

Tableau 2
Impact des dépenses des visiteurs sur l'emploi
 (années-personnes)

	Résidents		Autres Canadiens		Visiteurs américains	Visiteurs internat.	Total
	1 journée	1 nuitée	1 journée	1 nuitée			
Agriculture	44	45	5	54	13	6	167
Foresterie	68	68	8	83	15	7	250
Chasse et pêche	13	12	2	12	2	1	43
Extraction minière, gazière et pétrolière	23	21	3	23	4	2	77
Fabrication	480	397	56	396	74	36	1 439
Construction	23	29	3	36	7	4	102
Commerce de gros	61	72	8	90	17	8	256
Commerce de détail	764	485	141	774	204	155	2 522
Transport et entreposage	106	478	18	520	143	79	1 344
Services publics	31	34	4	44	9	4	127
Information et culture	90	98	13	134	31	17	381
Finances et assurances	110	134	15	174	34	17	484
Services professionnels	91	98	12	132	29	15	376
Services de soutien administratif	161	180	19	215	41	21	638
Soutien – agriculture et foresterie	5	7	1	8	2	1	24
Services éducatifs	105	127	15	171	35	18	472
Soins de santé et aide sociale	136	177	19	240	48	24	644
Arts, divertissement et loisirs	63	71	6	78	11	5	235
Hébergement et restauration	921	1 737	136	2 947	506	176	6 422
Autres services	368	366	37	371	49	27	1 219
Exploitation et bureaux	310	325	38	371	72	37	1 152
Voyage et divertissement	447	499	59	821	254	121	2 200
Transport – marges	32	32	4	38	7	4	117
Organismes à but non lucratif	9	11	1	13	2	1	37
Secteur gouvernemental	12	16	2	20	4	2	56
Emploi initial	133	168	19	222	45	23	610
Total	4 605	5 688	642	7 990	1 657	811	21 394

Source : Econometric Research Limited



Les gouvernements et les administrations municipales perçoivent des recettes fiscales substantielles résultant des impacts des dépenses touristiques au Nouveau-Brunswick. Collectivement, elles représentent environ 294 millions de dollars (tableau 3 et figure 4). Naturellement, c'est le fédéral qui se taille la part du lion, environ 169,3 millions. Les plus importantes recettes fiscales sont issues de l'impôt sur le revenu des particuliers, 102 millions, soit environ 35 % du total de ces recettes. La deuxième source étant la taxe sur les produits et services (TPS) (57 millions), suivie par les contributions au RPC, environ 34,3 millions (tableau 3).

Tableau 3
Répercussions fiscales des dépenses des visiteurs
(résidents, 1 journée)
(en milliers de dollars 2008)

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Impôt des particuliers	14 144 \$	8 096 \$	0 \$	22 240 \$
Taxe de vente harmonisée	0 \$	12 568 \$	0 \$	12 568 \$
Taxe sur les produits et serv.	7 988 \$	0 \$	0 \$	7 988 \$
Impôt des sociétés	3 121 \$	1 690 \$	0 \$	4 811 \$
Impôt foncier et taxe d'aff.	0 \$	0 \$	3 787 \$	3 787 \$
Assurance-emploi	4 587 \$	0 \$	0 \$	4 587 \$
Indemnisation des accidentés	0 \$	1 291 \$	0 \$	1 291 \$
Contributions au RPC	7 495 \$	0 \$	0 \$	7 495 \$
Total	37 335 \$	23 645 \$	3 787 \$	64 767 \$

Source : Econometric Research Limited

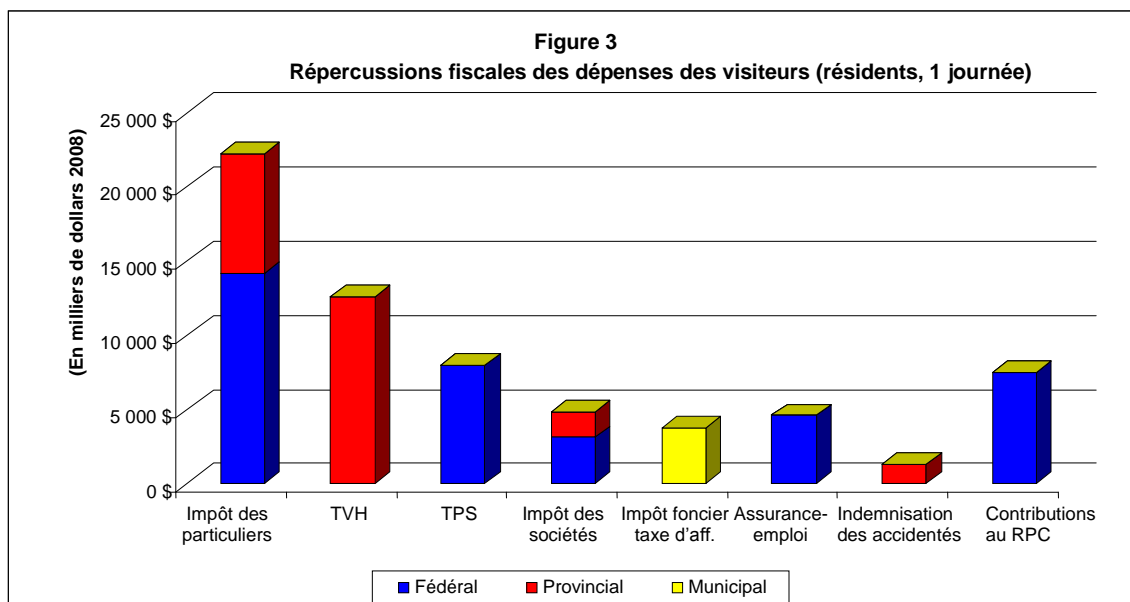


Tableau 4

**Répercussions fiscales des dépenses des visiteurs
(résidents, 1 nuitée)
(en milliers de dollars 2008)**

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Impôt des particuliers	17 788 \$	10 182 \$	0 \$	27 970 \$
Taxe de vente harmonisée	0 \$	15 671 \$	0 \$	15 671 \$
Taxe sur les produits et serv.	10 042 \$	0 \$	0 \$	10 042 \$
Impôt des sociétés	3 513 \$	1 902 \$	0 \$	5 415 \$
Impôt foncier et taxe d'affaires	0 \$	0 \$	4 720 \$	4 720 \$
Assurance-emploi	5 769 \$	0 \$	0 \$	5 769 \$
Indemnisation des accidentés	0 \$	1 624 \$	0 \$	1 624 \$
Contributions au RPC	9 426 \$	0 \$	0 \$	9 426 \$
Total	46 538 \$	29 379 \$	4 720 \$	80 637 \$

Source : Econometric Research

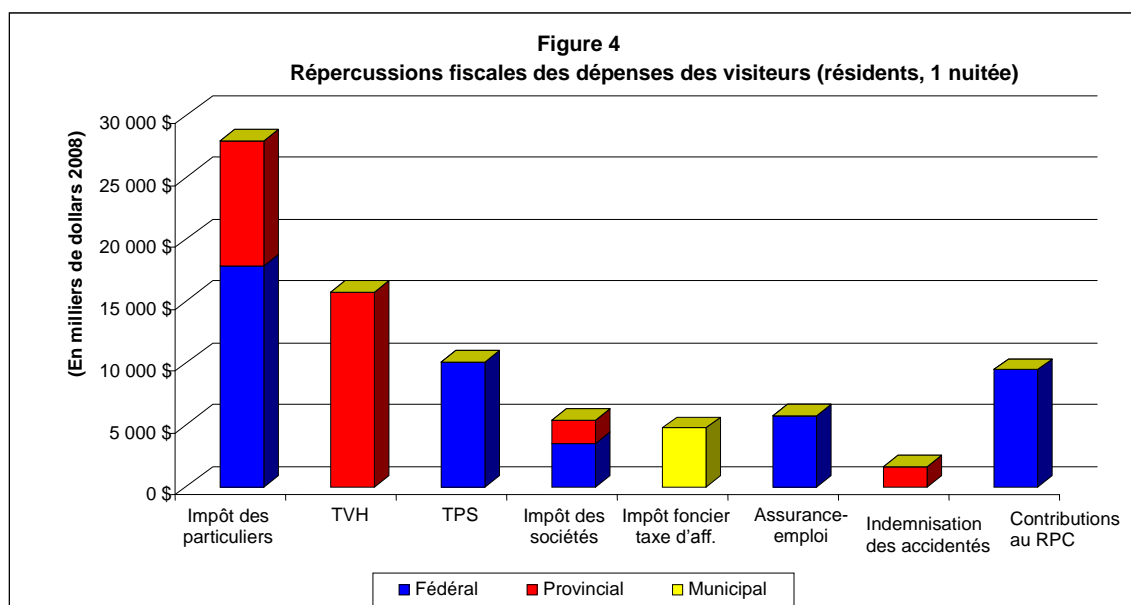


Tableau 5
Répercussions fiscales des dépenses des visiteurs
(autres Canadiens, 1 journée)
(en milliers de dollars 2008)

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Impôt des particuliers	1 977 \$	1 132 \$	0 \$	3 109 \$
Taxe de vente harmonisée	0 \$	1 762 \$	0 \$	1 762 \$
Taxe sur les produits et services	1 115 \$	0 \$	0 \$	1 115 \$
Impôt des sociétés	415 \$	225 \$	0 \$	640 \$
Impôt foncier et taxe d'affaires	0 \$	0 \$	527 \$	527 \$
Assurance-emploi	641 \$	0 \$	0 \$	641 \$
Indemnisation des accidentés	0 \$	181 \$	0 \$	181 \$
Contributions au RPC	1 048 \$	0 \$	0 \$	1 048 \$
Total	5 196 \$	3 300 \$	527 \$	9 023 \$

Source : Econometric Research

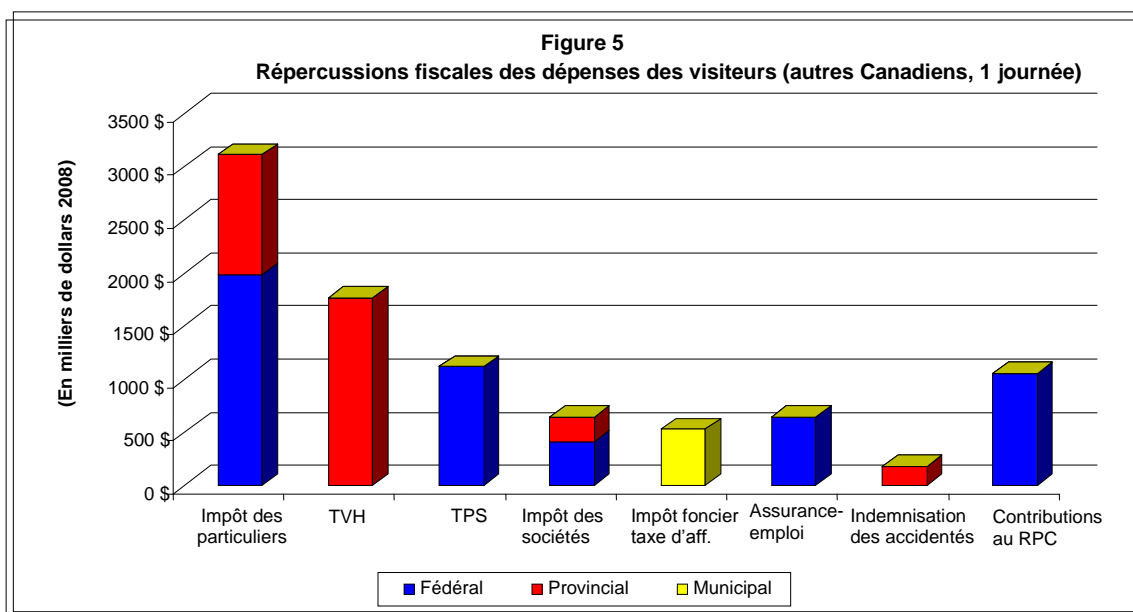


Tableau 6
Répercussions fiscales des dépenses des visiteurs
(autres Canadiens, 1 nuitée)
(en milliers de dollars 2008)

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Impôt des particuliers	23 550 \$	13 480 \$	0 \$	37 030 \$
Taxe de vente harmonisée	0 \$	20 818 \$	0 \$	20 818 \$
Taxe sur les prod. et serv.	13 286 \$	0 \$	0 \$	13 286 \$
Impôt des sociétés	4 414 \$	2 390 \$	0 \$	6 804 \$
Impôt foncier et taxe d'aff.	0 \$	0 \$	6 224 \$	6 224 \$
Assurance-emploi	7 638 \$	0 \$	0 \$	7 638 \$
Indemnisation des accid.	0 \$	2 150 \$	0 \$	2 150 \$
Contributions au RPC	12 479 \$	0 \$	0 \$	12 479 \$
Total	61 367 \$	38 838 \$	6 224 \$	106 429 \$

Source : Econometric Research Limited

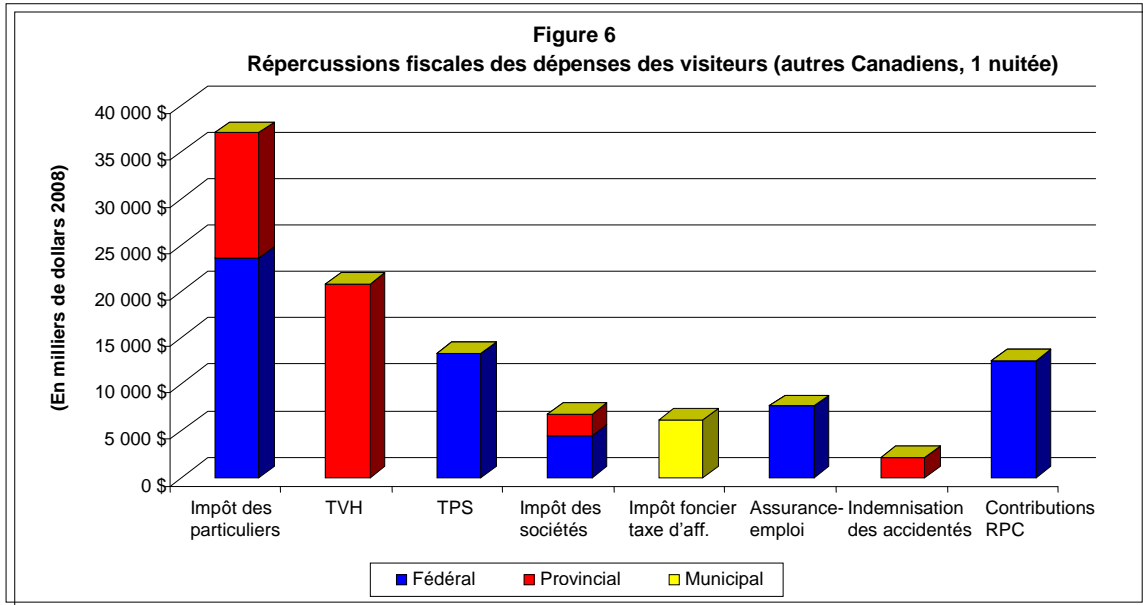


Tableau 7
Répercussions fiscales des dépenses des visiteurs
(Américains)
(en milliers de dollars 2008)

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Impôt des particuliers	4 791 \$	2 742 \$	0 \$	7 533 \$
Taxe de vente harmonisée	0 \$	4 216 \$	0 \$	4 216 \$
Taxe sur les prod. et serv.	2 698 \$	0 \$	0 \$	2 698 \$
Impôt des sociétés	884 \$	478 \$	0 \$	1 362 \$
Impôt foncier et taxe d'aff.	0 \$	0 \$	1 264 \$	1 264 \$
Assurance-emploi	1 554 \$	0 \$	0 \$	1 554 \$
Indemnisation des accid.	0 \$	437 \$	0 \$	437 \$
Contributions au RPC	2 539 \$	0 \$	0 \$	2 539 \$
Total	12 466 \$	7 873 \$	1 264 \$	21 603 \$

Source : Econometric Research Limited

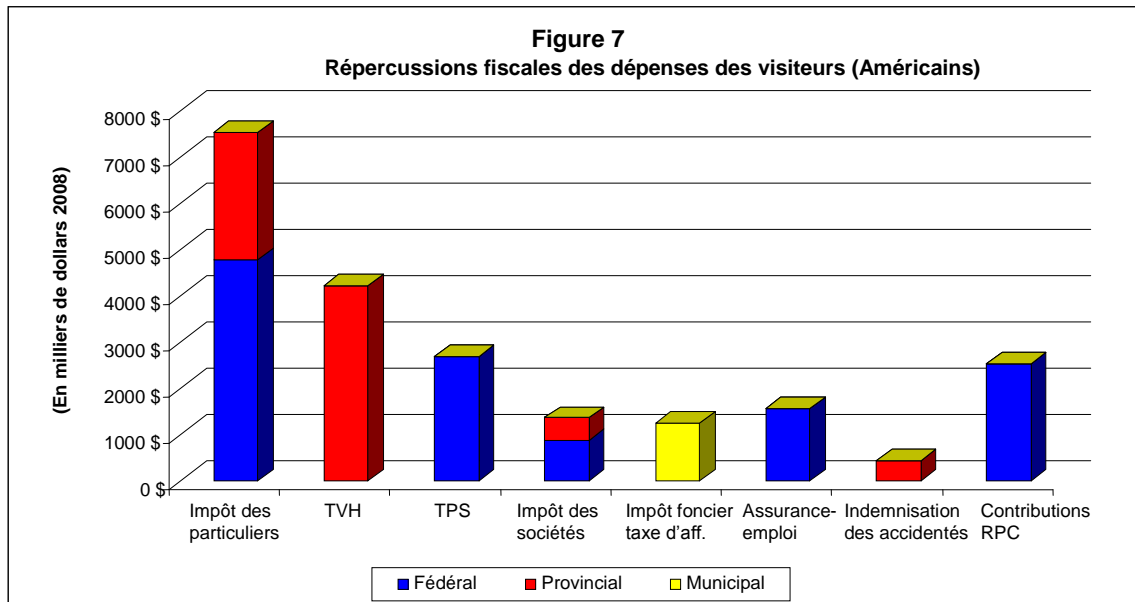
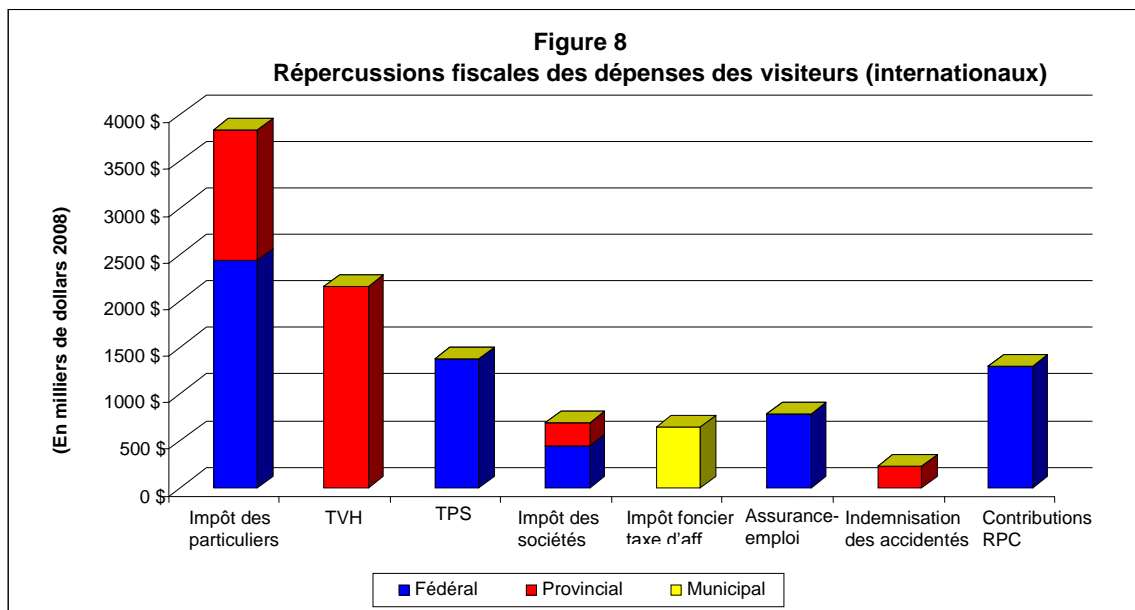


Tableau 8
Répercussions fiscales des dépenses des visiteurs
(visiteurs internationaux)
(en milliers de dollars 2008)

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Impôt des particuliers	2 440 \$	1 396 \$	0 \$	3 836 \$
Taxe de vente harmonisée	0 \$	2 155 \$	0 \$	2 155 \$
Taxe sur les prod. et serv.	1 379 \$	0 \$	0 \$	1 379 \$
Impôt des sociétés	451 \$	244 \$	0 \$	695 \$
Impôt foncier et taxe d'aff.	0 \$	0 \$	644 \$	644 \$
Assurance-emploi	791 \$	0 \$	0 \$	791 \$
Indemnisation des accid.	0 \$	223 \$	0 \$	223 \$
Contributions au RPC	1 293 \$	0 \$	0 \$	1 293 \$
Total	6 354 \$	4 018 \$	644 \$	11 016 \$

Source : Econometric Research Limited



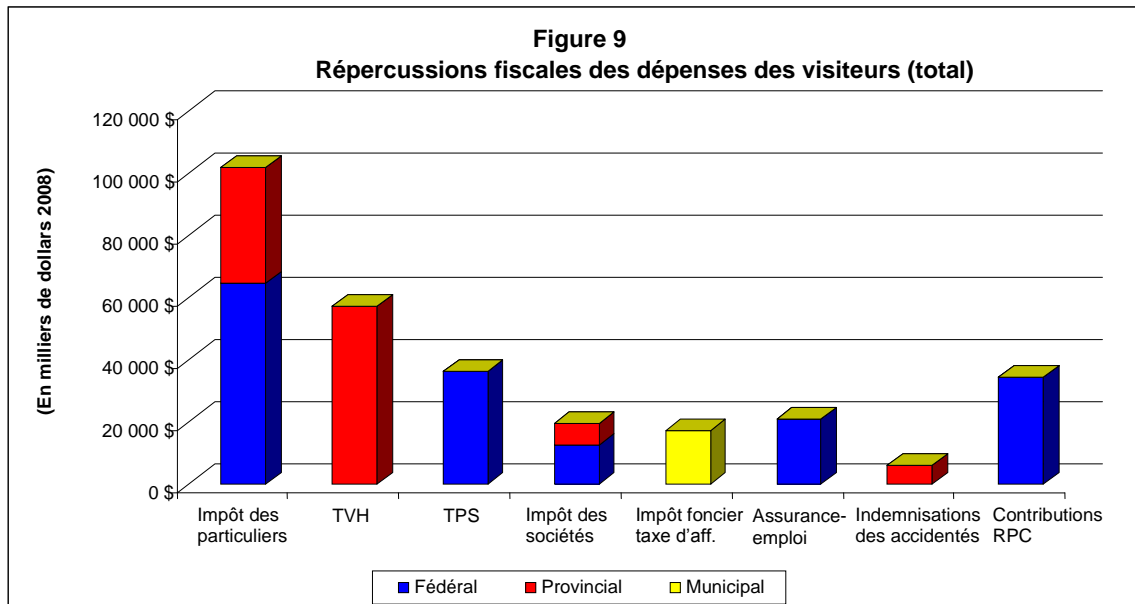
Les données montrent que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a recueilli plus de 107 millions découlant de l'ensemble des impacts touristiques. Encore une fois, les dépenses des touristes non résidents représentent la plus importante part de ces revenus (tableau 9 et figure 9). L'impôt sur le revenu des particuliers et la TVH représentent l'essentiel des sommes recueillies. Le gouvernement provincial a recueilli un total de 57,2 millions de dollars en TVH découlant du total des impacts touristiques, et de 37 millions en revenu sur l'impôt des particuliers.

Les administrations municipales du Nouveau-Brunswick ont recueilli collectivement quelque 17,2 millions de dollars exclusivement de l'impôt foncier et de la taxe d'affaires.

Table 9
Répercussions fiscales des dépenses des visiteurs
Total
(en milliers de dollars 2008)

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Impôt des particuliers	64 690 \$	37 028 \$	0 \$	101 718 \$
Taxe de vente harmonisée	0 \$	57 190 \$	0 \$	57 190 \$
Taxe sur les prod. et serv.	36 508 \$	0 \$	0 \$	36 508 \$
Impôt des sociétés	12 798 \$	6 929 \$	0 \$	19 727 \$
Impôt foncier et taxe d'aff.	0 \$	0 \$	17 166 \$	17 166 \$
Assurance-emploi	20 980 \$	0 \$	0 \$	20 980 \$
Indemnisation des accid.	0 \$	5 906 \$	0 \$	5 906 \$
Contributions au RPC	34 280 \$	0 \$	0 \$	34 280 \$
Total	169 256 \$	107 053 \$	17 166 \$	293 475 \$

Source : Econometric Research Limited



Conclusion

L'industrie du tourisme constitue un secteur économique important au Nouveau-Brunswick. Elle génère de l'emploi stable pour des milliers de personnes à la grandeur de la province, leur permettant ainsi de jouir d'un ensemble de possibilités d'emplois locales motivantes. En outre, elle continue à faire valoir l'histoire et la beauté naturelle de la province, au Canada et à l'étranger.

Selon nos estimations pour 2008, l'économie néo-brunswickoise a suscité des ventes annuelles de plus de 1,8 milliard de dollars résultant des dépenses touristiques. Les revenus associés à ces ventes ont soutenu et favorisé un flot de dépenses qui ont entraîné un ensemble d'avantages économiques au Nouveau-Brunswick. En voici les principaux :

- Le produit intérieur brut provincial (PIB provincial) s'accroît invariablement de 765 millions de dollars par année en conséquence de l'activité touristique au Nouveau-Brunswick, soit environ 3 % du PIB provincial total.
- Le tourisme engendre 21 394 années-personnes d'emplois et peut-être même beaucoup d'autres si l'on considère ceux qui occupent des emplois à temps partiel dans l'industrie provinciale du tourisme.
- Les salaires et rémunérations au Nouveau-Brunswick sont ainsi augmentés de plus de 496 millions de dollars par année.
- Annuellement, les gouvernements et les administrations municipales perçoivent plus de 293,4 millions de dollars en recettes fiscales découlant des impacts de l'industrie du tourisme au Nouveau-Brunswick.
- Le gouvernement provincial a obtenu environ 107 millions de dollars, et les administrations municipales, environ 17,2 millions.
- D'autres provinces ont tiré profit des activités de l'industrie du tourisme du Nouveau-Brunswick. Les importations d'autres provinces (environ 93 millions \$) n'atteignent pas les importations du reste du monde.
- Les impacts de l'industrie sur l'emploi sont répartis dans la plupart des industries, mais se concentrent dans les secteurs des services grâce aux ramifications en amont et aval de l'industrie du tourisme au Nouveau-Brunswick.

Bien que le présent rapport ait pour but de quantifier les retombées économiques du tourisme, il ne faut pas oublier que les indicateurs d'impacts économiques qu'il présente ne peuvent mesurer en dollars uniquement l'importance des contributions diversifiées et significatives que cette industrie apporte à la province.